Image not found or type unknown

quand vais je etre indemnisé

Par **chinoise34**, le **02/01/2020** à **08:13**

Bonjour,

j ai eu un accident de vie le 02 juillet 2019,ou j'ai eu finalement pas une mais deux fractures qui s est vu à un controle par un scanner (.fracture de la branche ischio pulvienne).

la première est consolidée mais l'autre pas encore et nous sommes le 02 janvier2020.

je dois repasser un scanner de controle le 18 fevrier 2020 et consulté mon orthopédiste le 21 fevrier 2020.

mon assurance m'a versée la somme de 500 euros pour pallier mes frais de consultations car j'ai de faibles revenus ,je perçois l'allocation adulte handicapée.

quand vais je etre indemnisée?et si oui à quoi puis je prétendre?

merci de votre réponse

cordialement

mm perez

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés